

DEC192411DR10

**Décision portant nomination de M. Norbert GHYSELINCK aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7104 intitulée Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC)****LE DIRECTEUR PAR INTERIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC191948INSB du 18 juillet 2019 nommant M. Alain BERETZ directeur d'unité par intérim de l'UMR7104 intitulée Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) ;

Considérant que M. Norbert GHYSELINCK a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS du 3 au 5 février 2004 et du 9 au 11 mars 2004,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Norbert GHYSELINCK, directeur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7104 intitulée Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC), à compter du 19 juillet 2019.

M. Norbert GHYSELINCK exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Norbert GHYSELINCK est placé sous l'autorité du directeur d'unité par intérim.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Illkirch, le 19 juillet 2019

Le directeur d'unité par intérim  
Alain BERETZ  
**P. Alain BERETZ**

Directeur de l'IGBMC

Visa du délégué régional du CNRS

  
Le délégué régional  
Patrice SOULLIE

Visa du président de l'Université de Strasbourg

  
Le Président  
p.p Le Directeur Général des Services  
de l'Université de Strasbourg

Frédéric DEHAN

Visa du délégué régional de l'Inserm



Inserm Délégation Régionale Est  
Pour les régions Bourgogne,  
Franche-Comté et Grand Est

**Éric SIMON**  
Délégué Régional

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.



DEC192412DR10

**Décision portant nomination de M. Vincent HEYER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7104 intitulée Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC)****LE DIRECTEUR PAR INTERIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC191948INSB du 18 juillet 2019 nommant M. Alain BERETZ directeur d'unité par intérim de l'UMR7104 intitulée Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) ;

Considérant que M. Vincent HEYER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 16 au 18 mai 2017 et du 6 au 8 juin 2017,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Vincent HEYER, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7104 intitulée Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC), à compter du 19 juillet 2019.

M. Vincent HEYER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Vincent HEYER est placé sous l'autorité du directeur d'unité par intérim.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

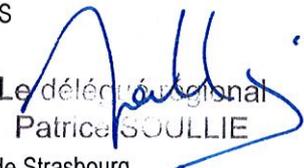
Fait à Illkirch, le 19 juillet 2019

Le directeur d'unité par intérim  
Alain BERETZ

  
**Pr. Alain BERETZ**

Directeur de l'IGBMC

Visa du délégué régional du CNRS

  
Le délégué régional  
**Patrice SOULLIE**

Visa du président de l'Université de Strasbourg



Le Président  
p.o Le Directeur Général des Services  
de l'Université de Strasbourg

  
**Frédéric DEHAN**

Visa du délégué régional de l'Inserm



Inserm Délégation Régionale Est  
Pour les régions Bourgogne,  
Franche-Comté et Grand Est  
**Eric SIMON**  
Délégué Régional

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the printed name and title of Eric Simon.

Franche-Comté  
Grand Est

A faint, handwritten signature in blue ink, located below the printed text.

Président de l'Institut  
de Veille Sanitaire  
de la Région Bourgogne  
Franche-Comté

